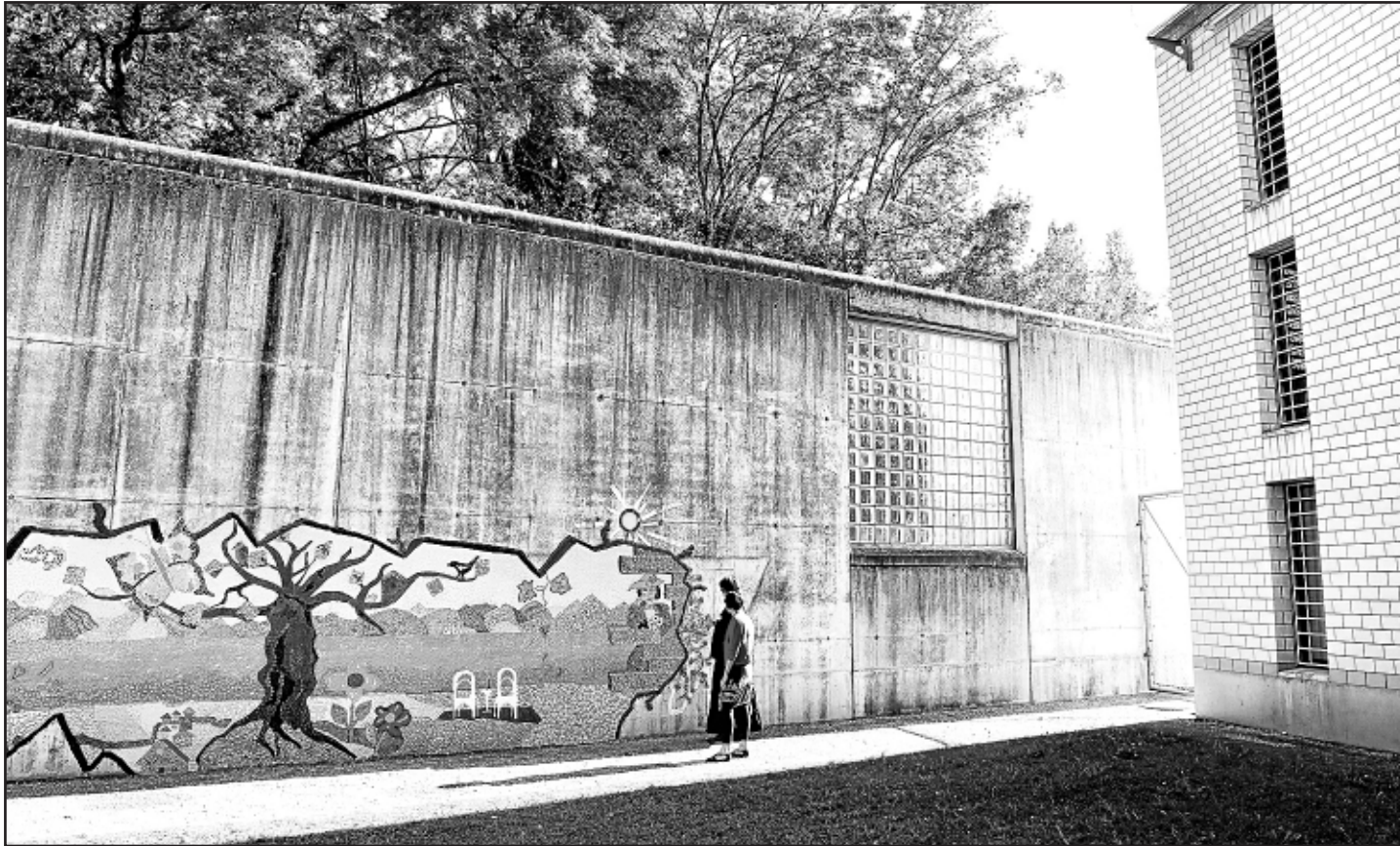




La Tuilière, l'expérience originale d'un milieu carcéral «ouvert»

ANNIVERSAIRE • La maison d'arrêt de Lonay a été conçue comme une prison modèle. En 20 ans, l'établissement a aussi eu son lot de scandales.



A l'occasion des 20 ans de la prison, treize détenues ont réalisé une mosaïque géante. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

ARNAUD CREVOISIER

C'est le plus récent des établissements pénitentiaires vaudois. Conçue à l'origine exclusivement pour les femmes, la Tuilière se voulait, à sa création, une «prison modèle» dans le paysage carcéral helvétique. La maison d'arrêt de Lonay, qui regroupe toute la palette des régimes carcéraux (détention préventive, exécution de peine ordinaire, semi-détention), marque cette année ses vingt ans d'existence (lire ci-après). Retour en arrière.

A l'époque, l'implantation de l'établissement était loin d'aller de soi. La Tuilière devait remplacer l'ancienne prison pour femmes de Rolle, fermée en 1978 pour cause de vétusté, et l'insalubre prison de Morges. Mais au début des années 80, la recherche d'un terrain adéquat se heurte à une résistance déterminée des communes de la Côte. «La présence d'une prison (est) pour la population plus indésirable encore que celle de l'armée», note alors la «Gazette de Lausanne». En 1981, le Conseil communal de Lonay refuse d'ailleurs en bloc la construction sur son sol. Trop tard: l'Etat de Vaud a déjà acheté la parcelle de la Tuilière.

Elle affiche complet

L'opposition se manifeste aussi au Grand Conseil, où une minorité prédit que la prison sera à moitié vide. Aussi, l'administration pénitentiaire décidera d'en faire un établissement mixte, avec une unité pour les hommes en attente de jugement ainsi qu'un service psychiatrique. Un an après son ouverture, elle affiche complet.

Architecturalement, c'est une innovation. Auparavant, les prisons étaient conçues de manière à surveiller en permanence les coursives depuis une tour centrale. «On est passé de constructions de type panoptique (par exemple bâtiment en forme d'étoile) à une prison organisée en unités de vie, pour permettre aux détenus de passer un maximum de temps en dehors de leur cellule», explique Anthony Brovarone, porte-parole du Service pénitentiaire (SPEN). Le concept social des unités de vie se veut aussi résolument moderne: suivi plus personnalisé des détenus, accent mis sur les activités manuelles et créatrices (bois, cartonnage, peinture). «Nous avons aussi fait des sorties en extérieur avec des détenues - balades en montagne, tours en VTT - sans connaître aucune évasion, se souvient Urs Hausammann. On a pris des risques, ce qui nous a parfois été reproché.» Ac-

tuel directeur de Bois-Mermet, il était à l'époque surveillant sous-chef à la Tuilière. Il se remémore aussi des débuts difficiles. «Après seulement une semaine, les premières détenues, qui avaient été transférées depuis Bois-Mermet, avaient fait une pétition pour demander à y retourner...»

Le surveillant amoureux d'une détenue

La prison est le théâtre de plusieurs évènements: en 1998 et 2000 notamment, où des prisonniers se font la belle en passant par le toit. Plus cocasse, en 1996, une cinquantaine de détenus manifestent pour la libération de Jacques Fasel, alias «Robin des Bolzes», alors prévenu dans une affaire d'escroquerie aux PTT.

Plus d'appareils photos

La maison d'arrêt connaît aussi son lot de scandales. En 1995, deux surveillants sont accusés d'avoir entretenu des relations sexuelles avec des détenues. L'un reconnaît immédiatement les faits, avouant une relation amoureuse avec une pensionnaire. L'autre, incarcéré dans un premier temps, sera finalement acquitté. «Ce surveillant avait simplement une attention particulière pour une détenue. Il s'est brûlé les doigts», commente Urs Hausammann. La justice au passage l'institution pénitentiaire, qui depuis lors n'autorise plus les surveillants à pénétrer seuls dans les zones de détention.

Nouveau scandale deux ans plus tard: «l'illustré» publie une enquête révélant «une homosexualité omniprésente derrière les barreaux» et affirme qu'à Lonay, «les lesbiennes font la loi». Le journal s'appuie sur des photos mon-

trant un simulacre de mariage entre détenues - il s'agissait en réalité d'une mise en scène théâtrale. En réaction, les détenues organisent une conférence de presse entre les murs - une première - pour démentir ces assertions et dénoncer une atteinte à leur sphère privée. Les appareils photos sont bannis de la zone carcérale.

Plus récemment, en 2009, sept gardiens sont accusés d'avoir brutalisé une détenue récalcitrante, qui dépose plainte. Menée dans le plus grand secret, l'instruction débouche sur un non-lieu, contre lequel l'intéressée dépose un recours avec l'appui du Ministère public. Le tribunal d'accusation lui donne raison et annule le non-lieu, notamment en raison des lacunes de l'enquête. Une nouvelle instruction est toujours en cours.

Entre 90 et 110%

La Tuilière, dotée à l'origine de 82 places, peut accueillir au maximum une centaine de détenus. Son taux d'occupation actuel, variable selon les secteurs, oscille «de 90 à 110% de nos capacités», calcule l'actuel directeur, Florian Hübner. «En six ans, je n'ai toutefois jamais connu de situation ingérable sur le long terme.»

Tout en collaborant avec l'hôpital de Cery, l'établissement planche à présent sur la manière de répondre à la problématique des détenues atteintes de troubles psychiatriques. «Quand la prison a été construite, on n'imaginait pas le même potentiel de troubles et de violence chez les femmes et chez les hommes. C'est pourquoi la Tuilière a été dotée d'une unité psychiatrique uniquement pour les hommes. Aujourd'hui, nous réfléchissons à la manière de développer une prise en charge des femmes, en tenant compte aussi de ces besoins spécifiques», annonce la cheffe du SPEN, Sylvie Bula. I

MOSAÏQUE GÉANTE POUR LES VINGT ANS

Les détenues de la Tuilière ont réalisé une mosaïque géante sur le mur du jardin de promenade. L'œuvre, inaugurée hier, a été créée à l'occasion des 20 ans de la prison. Treize femmes y ont participé depuis le mois de mai. «Les dernières retouches ont été faites ce matin. C'est un beau projet et une manière de fêter les 20 ans de l'institution de manière créative, joyeuse et durable», s'est félicité Florian Hübner, le directeur de la Tuilière.

Avec le soutien des professionnels d'Embellimur, les détenues ont commencé par imaginer et dessiner la fresque. «C'est une composition libre qui exploite la symbolique du mur», précise M. Hübner. Les participantes sont ensuite passées à la réalisation, par équipes de quatre au maximum, une demi-journée à la fois. Leur paysage allégorique couvre 24 mètres de murs sur 2,20 mètres de haut, soit près de 53 mètres carrés. ATS

LES ÉPINGLÉS

J'IRAI BUTINER SUR VOS TOMBES

Mercredi, la ville de Lausanne vendra son miel dans les magasins de fleurs de deux cimetières, Bois-de-Vaux et Montoie. À 28 ou 32 francs le kilo, ce n'est pas le meilleur marché. Sans doute que la socialiste Florence Germond, directrice des

finances et du patrimoine vert, a fait ses calculs pour rentabiliser au maximum les deux ruchers municipaux. Surtout qu'un des deux est installé dans un coin du cimetière de Bois-de-Vaux. Il n'y a pas de petit profit. JC

UN TRIP AU PLR

Dans le premier numéro de «Tribune», le journal du tout nouveau PLR vaudois, Gilles Meystre revient sur la rocade sécuritaire au sein de la Municipalité de Lausanne. Le rédacteur en chef analyse le remplacement du popiste Marc Vuilleumier par le socialiste Grégoire Junod: «Déclarant vouloir rendre aux habitants l'espace public que se sont appropriés les dealers, le socialiste a également promis de serrer la vis aux consommateurs. Voilà qui en jette. Voilà qui contraste avec l'apathie de son successeur (sic).» ...Pour être bien dans son sujet, Gilles Meystre doit avoir pris un peu de LSD. JC

SALES JEUNES!

Devinette. Mercredi à Lausanne, devant quel public Daniel Brélaz a-t-il tenu ces propos? «Je ne suis pas ici pour faire un discours psychanalytique (...) Les jeunes changent évidemment d'une génération à l'autre. C'est un peu par principe. Il s'agit de se positionner pour ou contre son grand frère, pour ou contre son père, pour ou contre la génération précédente...» Devant les Verts lausannois névrosés pour la succession de leur syndic? Devant les députés Verts qui ont eu la phobie de voir le député Brélaz siéger dans une commission permanente du Grand conseil? Ou devant les invités à la cérémonie de remise du label de l'Unicef «Commune amie des enfants» à la ville de Lausanne? Pas si facile... JC

EN BREF

VILLENEUVE

Dealer interpellé avec 730 grammes de cocaïne

La police vaudoise a mené mercredi une opération contre les dealers de rue à Villeneuve. Un trafiquant originaire du Nigéria a été interpellé. Ils ont découvert sur le dealer une quinzaine de grammes de cocaïne conditionnés pour la vente, a indiqué hier la police cantonale. Comme le dealer avait été vu précédemment en train de sortir d'un immeuble voisin, les policiers sont parvenus à localiser son logement. Une perquisition, ordonnée par le procureur, a été menée. Elle a permis la saisie de 730 grammes de cocaïne et de coupures d'argent, pour une somme totale de 47 700 francs. Selon les premiers éléments de l'enquête, il ressort que ce trafiquant, âgé de 33 ans, vivait depuis plusieurs années clandestinement en Suisse. ATS

TRAIN TOURISTIQUE

Voyage inaugural de «La Dame du Léman»

L'automotrice «La Dame du Léman» a accompli hier son voyage inaugural, reliant Genève à Villeneuve et retour. L'engin rénové, construit en 1938 en partie aux ateliers genevois de Sécheron, proposera des voyages gastronomiques sur l'Arc lémanique. La vénérable automotrice revenait hier pour la première fois en terres genevoises après une carrière dans plusieurs compagnies allemandes, a expliqué Alain Primatesta, initiateur de la Compagnie ferroviaire du Léman (CFDL). Celle-ci a récemment obtenu un accès au réseau ferré suisse émis par l'Office fédéral des transports (OFT). ATS

LAUSANNE

L'énergie sous la loupe

L'Espace des inventions à Lausanne propose une exposition interactive et ludique pour expliquer la science aux enfants. Dans «Indestructible Energie», une famille de personnages créés pour l'occasion feront découvrir l'énergie sous différentes formes. L'exposition est à découvrir jusqu'au 23 décembre 2013. Elle s'adresse à tous les publics et est conseillée aux enfants dès 7 ans. ATS

PRÉCISION

UN DÉLÉGUÉ PEUT EN CACHER UN AUTRE

L'article intitulé «Lausanne première commune romande «amie des enfants»», paru jeudi, comportait une erreur. Il était écrit que Lausanne est «une des rares villes à disposer d'un délégué à la jeunesse». En réalité, la capitale vaudoise est une des rares villes à disposer d'un délégué à l'enfance. Et de nombreuses villes disposent d'un délégué à la jeunesse.